

ABONNEMENT

Saumur: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR. Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 30. Réclames... 30. Fautes diverses... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 12 DÉCEMBRE

Ainsi que nous le disions hier, la Droite royaliste a décidé, lundi, de voter contre le budget de 1889.

Exclue de la commission qui tripote à huis-clos les finances nationales, elle a pensé qu'elle ne pouvait sanctionner des comptes qu'elle n'a pu contrôler.

Ayant toujours protesté contre les gaspillages républicains et pris vis-à-vis du pays l'engagement de demander l'équilibre budgétaire à de sérieuses économies, elle a jugé qu'il lui était interdit d'approuver le budget des nouveaux emprunts, des nouveaux impôts et du déficit.

La résolution qui vient d'être prise par la Droite royaliste est la conséquence logique de sa politique financière si sage et si patriotique.

Depuis la chute de l'Empire, les monarchistes se sont toujours préoccupés de relever les finances de la France. Maîtres du gouvernement après la guerre franco-allemande, on les a vus libérer le territoire, payer la formidable rançon des cinq milliards, refaire notre armée, et se séparer, à l'expiration de leur mandat, en laissant un budget en excédent de recettes, une réserve d'économies et un service d'amortissement de 470 millions.

Confinés dans l'opposition par le caprice des scrutins électoraux, ils ont continué, dans la mesure de leur action trop restreinte, à défendre la fortune de la patrie contre les dilapidations de la République.

Chaque année, la Droite a lutté pied à pied, proposant les réformes ou les modifications utiles, les développant et les soutenant en de savants et éloquents discours.

Les républicains ne se sont pas laissés arrêter sur le chemin de la banqueroute. Ils ont repoussé systématiquement les amendements monarchistes; ils ont déclaré à l'opposition qu'elle n'avait pas qualité pour régler l'emploi des ressources du pays; ils se sont emparés du budget; ils l'ont exploité

brutalement; ils l'ont gravement compromis. A eux incombe la responsabilité de leur œuvre de ruine.

Cette responsabilité, la Droite royaliste la leur laissera tout entière.

LA DÉCLARATION DE LA DROITE

La ferme déclaration de la Droite, portée à la tribune par M. d'Aillières, a mis en fureur opportunistes et radicaux. Il n'est pas jusqu'au douceâtre M. Méline, abusant de son pouvoir présidentiel, dont il sait si peu user d'ordinaire, qui n'ait, par sa naïve colère, avoué l'embarras causé à la République par un acte énergique.

La Droite a bien fait de refuser le budget dont la sincérité ne saurait être sérieusement soutenue, et dont l'équilibre n'est qu'apparent. Écartée de tout contrôle, elle a tenu à n'endosser aucune responsabilité.

Cela l'a exposée aux objurgations de M. Rouvier, mais elle a mérité les applaudissements du pays, qui sait que M. Wilson affirma, lui aussi, la régularité des finances républicaines.

La Droite, accusée d'être « révolutionnaire » par un ancien radical devenu opportuniste, a le droit de rire de ce burlesque reproche tombant de pareilles lèvres, et quant à son patriotisme, il est au-dessus des atteintes de M. Rouvier.

La Droite a proposé tout un plan de sérieuses réformes qui aurait pour conséquence des économies considérables et immédiates, mais les gauches l'ont dédaigneusement repoussé.

Le pays appréciera de quel côté sont les meilleurs gardiens des intérêts nationaux et il dira, par son bulletin de vote, si les députés conservateurs n'ont pas été les fidèles interprètes du mandat reçu, en protestant contre le gaspillage financier qui a produit le déficit progressif que personne ne peut nier sans manquer de bonne foi.

M. Méline a rappelé à l'ordre M. d'Aillières refusant de retirer une expression qui caractérisait exactement la situation; il ne

pourra pas, avec sa sonnette, imposer silence à la voix de la France. Oui, la République « trompe volontairement le pays sur l'état des finances » par des prévisions de dépenses notoirement inférieures aux réalisées certaines, en laissant en dehors les dépenses extraordinaires afin d'arriver à un équilibre factice et, par conséquent, faux.

Dénoncer les erreurs de la comptabilité républicaine, c'est travailler non à entraver, mais à assurer le bon fonctionnement des services d'ordre public; c'est travailler à mettre un terme aux dilapidations des partis de révolution et à la concentration des ressources pour la prospérité et la défense de la Patrie.

La Droite a rempli son devoir avec décision et énergie. Son attitude loyale et correcte recevra, nous en sommes sûrs, l'approbation de la France. LOUIS D'ARZANS.

A LA CHAMBRE

Mardi, 5 heures.

Excellent discours de M. de Lamarzelle dans la discussion du budget extraordinaire de la guerre. L'éloquent député du Morbihan a fort opportunément constaté que des 542 millions réclamés 54 seulement ne seront pas demandés à l'emprunt. Et encore ne les prélèvera-t-on pas sur des ressources normales. C'est la conversion qui les fournira.

Nous savons bien que les financiers républicains affectent de distinguer les dépenses extraordinaires des dépenses ordinaires. Mais cette distinction n'aurait quelque valeur que si les dépenses extraordinaires offraient un caractère simplement accidentel et passager. Or, ainsi que M. de Lamarzelle l'a justement établi, les dépenses militaires correspondent à des besoins permanents. Elles ont, hélas! passé un long bail avec le budget. A moins de les faire rentrer sincèrement dans le budget ordinaire et de les mettre à la charge des ressources normales de l'impôt, il faut se résigner à une banqueroute plus ou moins prochaine.

Où donc est le salut? La Droite royaliste

n'a cessé de le dire. Hier, M. d'Aillières, aujourd'hui M. de Lamarzelle ont montré qu'on ne pouvait sauver les finances nationales qu'au moyen de sérieuses économies.

Ces économies sont possibles; elles sont réalisables; et il faut qu'elles soient réalisées car elles sont absolument nécessaires. La Droite royaliste a montré qu'on pouvait économiser au moins 300 millions, et M. de Lamarzelle a très éloquemment soutenu aujourd'hui le projet monarchique de réforme financière.

Le beau discours du député du Morbihan est une réponse topique aux laborieux et plaisants sophismes de M. Rouvier. Il a été fort applaudi. En regagnant son banc, l'orateur a reçu les chaleureuses félicitations de ses collègues conservateurs. Il est regrettable que l'honorable M. de Lamarzelle n'aborde pas plus souvent la tribune.

LA COMMUNE A LA CHAMBRE

Le résultat des élections législatives de dimanche ne saurait nous surprendre. Dans le Var, le radicalisme est allé jusqu'à la Commune, et il a, malgré les objurgations et les supplications de M. Clémenceau, acclamé le « général » Cluseret.

Dans les Ardennes, le boulangisme a fait échec au candidat de la révision et de la dissolution, M. J. Auffray. Or, l'élément boulangiste ardennais ne se compose qu'en minorité de républicains. Il est donc permis de conclure du scrutin que le secrétaire général de la Ligue de la Consultation nationale n'a obtenu que les voix royalistes, ce qui peut servir de leçon après les élections du Nord et de la Dordogne. Nous verrons si, au ballottage, l'union se pratique avec sincérité. M. Jules Auffray a déployé une énergie dont il convient de le féliciter, mais il était à son droit suspect de catholicisme et de royalisme, et combattu avec acharnement, il n'a pas été appuyé avec discipline.

La République, toutefois, n'a pas à se féliciter de la journée du 9 décembre. Un régime sous lequel un des tenants de la Com-

9 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'Héritage de l'Oncle Broc

Par PIERRE FORTURA

VIII

Raoul Deschamps habitait pour le moment un vague hôtel, et il n'osait en sortir; il y mangeait, il y passait sa journée assez tristement, toujours sous le coup des poursuites dont il était l'objet.

Personne, pensait-il, ne pourrait trouver l'endroit qu'il s'était choisi pour retraite.

De ce côté, il était bien certain de n'avoir rien à craindre, un seul ami connaissait son adresse, Bertrand Arpingard.

Aussi, quand un matin on frappa à sa porte, il n'eut pas de peine à deviner le visiteur qui venait l'arracher pendant un instant à son ennui.

Raoul Deschamps n'était nullement prévenu que Bertrand le savait, l'auteur du billet à M<sup>lle</sup> Cécile Cerney, grâce à la confrontation des écritures chez M. Saint-Hubert. Il ne pouvait s'en douter et le visage de Bertrand, plus souriant qu'à l'ordinaire, ne laissait aucunement transparaître qu'il eût des motifs d'en vouloir à son ami Raoul.

— Viens-tu dîner avec moi? lui dit Bertrand, sur le ton de la meilleure camaraderie.

— Mais, mon cher, tu sais, si je me faisais prendre, ce ne serait pas amusant.

— Sans doute, pas amusant, mais on n'est pas pris tous les jours.

— Je ferais mieux d'attendre la nuit tombante. A la nuit, tous les débiteurs sont gris...

— Comme des Polonais quelquefois, riposta en riant Bertrand Arpingard.

— Oh! ne fais pas d'esprit, je t'en conjure; je ne résisterais plus, je te suivrais et il pourrait m'arriver malheur. Les rues sont si mal pavées pour moi...

— Je connais un petit restaurant non loin d'ici; on y est au mieux pour peu de chose... Allons!

— Tentateur...

— Viens-tu?

— Je me dégourdirais un peu les jambes, je m'allègerais le cerveau, car ici je t'assure l'air sent affreusement le renfermé.

Et Raoul, d'un geste familier, battait déjà son chapeau mou et s'appretait à sortir; son indécision le reprit.

— Ma foi, non! dit-il enfin, soyons prudents, je ne sors pas.

— Eh bien! tu as raison, lui dit son ami; si tu tombais dans les mains du garde de commerce je ne me le pardonnerais pas. Reste; restons plutôt... Car, puisque tu ne peux pas venir dîner avec moi, c'est moi qui t'invite chez toi; nous allons

manger et causer ensemble et cela te désennuiera; veux-tu?

— Tu es gentil! C'est très bien, mon cher Bertrand; je vais faire monter notre déjeuner; tu viens d'avoir une idée charmante; excuse seulement un peu ton amphitryon improvisé.

— Peh! entre amis!

Ils furent bientôt à table et le repas s'annonça le plus gaiement du monde.

Bertrand Arpingard et Raoul Deschamps causaient fort amicalement, et Raoul essayait par mille prévenances de compenser la mauvaise idée qu'il avait eu de son camarade, il y a quelques jours, chez M<sup>me</sup> Cerney. Il avait maintenant presque des remords de l'avoir mal jugé. Sans doute il avait ses mauvais moments; qui ne les a pas? Mais, après tout, peut-être aimait-il réellement Cécile, et s'il en était ainsi, Raoul ne lui avait-il point causé un véritable dommage en donnant à la jeune fille un avertissement qui tombait à faux puisqu'il résultait d'une opinion injuste.

Pour un peu il eut tout raconté à Bertrand.

Cependant il se contenta, il se réserva.

Et ce sujet qui les intéressait tous les deux ce fut Bertrand qui l'aborde, mais, bien entendu, comme par hasard.

— Mon cher ami, dit celui-ci à Raoul lorsqu'ils furent au dessert, je vais sans doute avoir bientôt l'occasion de te rendre ton charmant déjeuner...

et d'une façon plantureuse...

— Ah! quoi donc?

— Un repas de noces? mon cher Raoul, le festin de mes noces à moi...

En disant ces mots, Arpingard avait les yeux fixés sur Raoul Deschamps.

— Tu te maries, reprit ce dernier... Et qu'elle est l'heureuse personne... Pourrait-on le savoir sans indiscretion?

— Son nom importe peu, reprit Bertrand, en regardant toujours Raoul avec intention. Sache seulement que c'est une merveille de vertu sans apprêts, de fraîcheur, de modestie et de beauté.

Raoul eut en ce moment comme une délicieuse vision de l'intérieur qu'il avait pu apprécier déjà chez M<sup>me</sup> Cerney; il murmura:

— Tu es bien heureux...

— Il n'y a pas de dot... Mais quoi! Je suis bien revenu des idées que j'avais autrefois à ce sujet et je suis arrivé même, ce qui était plus difficile, à convaincre mon père qui est entré sans de trop grandes difficultés dans mes nouvelles vues.

— Oh! si mon père à moi pensait comme le tien et comme toi, je deviendrais sans doute aussi un tout autre homme...

Raoul Deschamps eut encore à ce moment la pensée de s'affranchir par un aveu de la pensée qui le gênait; mais ce ne fut plus la crainte du caractère de Bertrand tel qu'il l'avait jusqu'ici



monne devient député ne saurait inspirer sympathie et confiance à la France : après F. Pyat, Cluseret ; après l'amnistie votée par peur, la glorification du crime, voilà le résultat de la politique de M. Floquet.

Quant à nous, nous ne sommes pas fâchés de voir la situation se dessiner nettement.

Entre la Commune et la Monarchie, il faudra choisir. Le centre gauche a été absorbé par l'opportunisme, qui, lui-même, a dû céder le pas au radicalisme. Et voilà que M. Clémenceau, aussi maltraité qu'un simple Jules Ferry, ne paraît plus qu'un « réactionnaire », un « bourgeois », à la démagogie lasse du parlementarisme de l'extrême gauche. Conservateurs, c'est le cas de renoncer à toute combinaison de « pouvoir intérimaire », et de dire avec résolution au pays : Entre la Commune et la Monarchie, il faut choisir. L'enjeu des élections de 1889, c'est, qu'on ne se méprenne point, la liberté et la sécurité de la France.

HENRI BRIEUC.

## QUESTIONS D'ARGENT

Une polémique assez piquante s'est engagée depuis quelques jours entre le *Radical* et l'*Intransigeant*. Le premier de ces journaux a eu l'indiscrétion de demander à M. Rochefort ce qu'étaient devenues les sommes recueillies jadis par lui pour élever à Victor Noir un monument qu'on n'a jamais construit. — J'ai déposé les fonds au Comptoir d'Escompte où ils sont encore, a répondu M. Rochefort. — Soit, riposte le *Radical*, mais ces fonds ont dû être productifs d'intérêts. Que sont devenus ceux-ci ?

A ce dernier trait, M. H. Rochefort riposte qu'une souscription n'est pas un placement, puis il ajoute :

« Le Rappel a également dans sa caisse le produit de la souscription qu'il a ouverte dans le but d'élever un monument à la victoire de Pierre Bonaparte, et nous ne croyons pas qu'il ait songé à le faire fructifier. »

Cette polémique est fort piquante, mais les deux journaux auraient peut-être agi plus sagement en s'abstenant de l'engager. Le public ne sera peut-être pas très édifié d'apprendre que ses souscriptions ne reçoivent pas l'emploi auquel il les destine et qu'il faut une querelle entre journaliers républicains pour qu'il entende parler de fonds dont on lui atteste bien l'existence inutile, mais qu'on s'abstient cependant de lui montrer.

## ÉMIGRATION

On sait que depuis quelques années le Brésil et différents autres pays de l'Amérique du Sud font de perpétuels efforts pour attirer les cultivateurs et les ouvriers français. Dans presque tous nos ports des agences se sont formées pour faciliter cette émigration.

Il paraît qu'à partir de l'année prochaine 20,000 passages gratuits seront mis annuellement à la disposition des cultivateurs fran-

çais qui voudraient s'établir dans l'Amérique du Sud.

En même temps, on a ouvert la France d'un réseau d'agents d'émigration officiels ou officieux, tous plus ou moins intéressés à bien mener cette opération, en choisissant le plus de cultivateurs et les meilleurs ouvriers possible, parmi ces 20,000 appelés.

Déjà, l'année dernière, 40,000 passages avaient été accordés dans les mêmes conditions, et ils n'ont pas suffi.

Que fait le gouvernement de la République pour endiguer ce courant funeste ? Rien ! Par ses persécutions, par les charges toujours croissantes qu'il impose à l'agriculture, il favorise au contraire cette émigration ruineuse et antipatriotique.

Chaque émigrant représente, pour la France, une perte de 5,000 francs : c'est donc 150 millions et 20,000 soldats qui nous seraient ainsi enlevés dans un court laps de temps !

Peut-on mettre fin à ces menées ? Oui, par des mesures prohibitives contre cette nouvelle traite, puis en organisant un service d'émigration en faveur de nos colonies, et tellement avantageux que nos paysans n'aient pas à hésiter. Mais quoi, la République a bien autre chose à faire qu'à s'occuper de la sûreté et de la prospérité nationales !

## La duchesse de Galliera

Dimanche, à sept heures du soir, après quelques jours de maladie, M<sup>me</sup> la duchesse de Galliera a succombé aux suites d'une angine de poitrine.

Agée de soixante-trois ans, M<sup>me</sup> de Galliera avait ressenti les premières atteintes du mal qui l'a emportée, lors de la récente inauguration de l'asile de Meudon.

Si M<sup>me</sup> de Galliera est universellement connue par ses principes libéraux, son histoire personnelle est fort simple.

Fille du marquis de Brignole-Sale, préfet de Savoie sous Napoléon I<sup>er</sup>, puis ministre de Sardaigne, elle épousa un riche industriel, M. Ferrari. Celui-ci, investi plus tard du titre de duc de Galliera, laissa, à sa mort, une fortune estimée au moins à deux cent vingt-cinq millions.

Cette fortune a permis à la duchesse, sa veuve, de faire les immenses libéralités qui ont rendu son nom si populaire et qui assureront à jamais son souvenir.

Sans en donner une liste complète, presque impossible à établir, il suffira de citer les fondations suivantes :

Donation à la ville de Paris du musée Galliera, près du Trocadéro : cinq millions ;  
Construction de l'Orphelinat de Fleury et de la maison de retraite de Meudon : quatorze millions ;

Dotation assurée à ces établissements : dix millions ;

Construction de maisons ouvrières à Paris : deux millions ;

Hôpital de Clamart : onze millions ;

Au total : quarante-deux millions.

En Italie, pour Gênes en particulier, M<sup>me</sup> de Galliera ne s'est pas montrée moins géné-

reuse. Elle a dépensé, pour le creusement du port de Gênes, vingt-cinq millions ; pour la construction de deux hôpitaux, deux millions. Enfin, le don de son palais et de ses admirables collections a une valeur de plus de six millions.

En ajoutant à cela le million qu'elle a offert au Souverain-Pontife, et les sommes énormes, distribuées chaque année en œuvres de bienfaisance, on comprend que la grande fortune de la duchesse de Galliera se soit épuisée, au point d'atteindre à peine aujourd'hui le chiffre de quinze millions.

Heureux ceux qui, avant leur mort, font un si noble usage de leurs biens.

Nous n'avons pas besoin de rappeler ici que M<sup>me</sup> de Galliera avait abandonné à Monsieur le Comte de Paris la plus grande partie de son admirable hôtel de la rue de Bellechasse. Le prince y est demeuré, avec sa famille, jusqu'au jour de l'exil ; c'est là que fut donnée la belle fête en l'honneur du mariage de la princesse Amélie.

M<sup>me</sup> de Galliera, étendue sur son lit mortuaire, tout entourée de fleurs, est veillée par son fils, M. Philippe de Ferrari.

Le jour des obsèques n'est pas encore fixé. On attend pour l'indiquer l'ouverture du testament de la duchesse de Galliera.

VICTOR TAUNAY.

## NOUVELLES MILITAIRES

### LES ITALIENS EN AFRIQUE

Un correspondant de l'*Akhbar*, qui se publie à Alger, rend compte à son journal d'une expédition militaire qui a eu lieu dans les gorges de la Chiffa pour y cerner une bande d'Italiens qui s'y étaient réfugiés, après avoir dérobé 35 kilos de poudre et 20 kilos de dynamite.

Toutes les troupes composant la garnison de Blidah, composée d'environ 450 chasseurs d'Afrique et 500 tirailleurs, se mirent en marche pendant la nuit sous les ordres du colonel Mourlon, avec mission de fouiller la montagne et d'arrêter tous les Italiens qui y seraient rencontrés.

En même temps, les troupes de la garnison de Médéah se mettaient en marche parallèlement pour couper la retraite aux fuyards.

Ces mesures ont eu un plein succès : 40 Italiens armés ont été arrêtés et mis entre les mains de la justice.

L'*Akhbar* ajoute que six condamnations ont déjà été prononcées par le tribunal correctionnel et il espère que l'administration expulsera ces fauteurs de désordre, aussitôt leur peine terminée.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET DE L'OUEST

#### VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Séance du 40 décembre. — Scrutin sur le vote du budget :

MM. Berger, Fairé, vicomte de la Bourdonnaye, général Lacretelle, comte de Maillé,

et M. Raoul Deschamps, en lui abandonnant ma mise pour payer enfin ses dettes !

— Cette insolence !...

— Il vaut mieux être un insolent qu'un grec.

Raoul Deschamps se leva tout pâle et allant à Bertrand, qu'il saisit par le revers de son veston, il lui dit, d'un ton violent :

— Tu sais bien que je suis incapable de tricher ! Pourquoi me cherches-tu querelle ?

— Querelle à vous ! mon cher Monsieur, et pourquoi donc, je vous le demande ? Je viens ici en ami et vous me faites payer mon déjeuner de cette façon sordide qui deshonorait un tripot !

En prononçant ces inexcusables paroles, il avait repoussé Raoul d'un mouvement brusque.

Celui-ci rouge de fureur lui cria alors :

— Tu n'es qu'un drôle !

Et il bondit vers lui pour le frapper.

Bertrand en repoussant la table put maintenir Raoul et lui dit avec un calme affecté :

— Nous n'allons pas je pense, Monsieur, nous colleter ici comme des crocheteurs. Vous savez aussi bien que moi ce que vous avez à faire : dès ce soir, vous recevrez de mes nouvelles.

— A votre aise, monsieur, répondit Raoul Deschamps, vous trouverez à qui parler.

Et réussissant à dominer son exaspération, il montra la porte à Bertrand, d'un geste correct.

(A suivre.)

Merlet, de Soland et comte de Terves ont voté contre.

Tous nos députés également, dans la séance du 7 décembre, ont voté contre le crédit demandé pour le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis du Sénégal.

M. Defait, sous-intendant de 3<sup>e</sup> classe dans la division de Constantine, a été désigné pour Saumur.

M. Schill, officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe, affecté au 9<sup>e</sup> corps d'armée, a été désigné pour être employé au 3<sup>e</sup> corps d'armée.

Une chienne de grosse taille, qui présentait des symptômes d'hydrophobie, a été par mesure de prudence abattue aujourd'hui, à midi, sur la place du Marché-Noir.

## AVIS

### AUX PORTEURS DES TITRES DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE L'OUEST

A partir du 2 janvier 1889, la Compagnie d'Orléans paiera, dans toutes les gares et stations de son réseau, les coupons des titres de la Compagnie de l'Ouest.

Ces coupons pourront être déposés dans les gares, quinze jours avant leur échéance.

Ces mêmes gares et stations de la Compagnie d'Orléans se chargeront, en outre, de transmettre à l'Administration centrale (place Valhubert, n<sup>o</sup> 4, à Paris), toute demande ayant pour objet les opérations de transferts, mutations, conversions, remboursements, et, en général, toutes celles du service des titres de la Compagnie de l'Ouest.

### ARMEMENT DES SAPEURS-POMPIERS

A la suite de diverses réclamations, le gouvernement a pris la décision suivante au sujet des sapeurs-pompiers :

Les compagnies existant dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement, et dans les communes de plus de trois mille habitants, continueront à être armées du fusil Remington avec sabre-baïonnette.

Les corps des autres localités conserveront leur armement actuel. Ceux qui ne sont pas encore armés recevront des fusils modèle 1866 (chassepot) ou modèle 1862 transformé.

Nous extrayons ce qui suit d'un article publié par la *Liberté*, journal républicain, mais honnête :

« L'enseignement laïque, tel qu'il a été conçu il y a un siècle par M. de Talleyrand et appliqué depuis 1878, n'a pas pour but ostensible la démoralisation, mais il y conduit forcément, car en supprimant Dieu, il supprime la base essentielle de toute morale. Or, sans base, pas d'édifice, sans Dieu, pas de morale. »

### CONCOURS POUR L'ADMISSION A L'EMPLOI DE PERCEPTEUR SURNUMÉRAIRE

Un concours pour l'emploi de percepteur surnuméraire s'ouvrira le 44 mars 1889, dans le département de Maine-et-Loire, à Angers.

Deux candidats pourront être déclarés admissibles.

Les jeunes gens qui désireront prendre part à ce concours devront adresser leur demande au préfet.

Pièces à produire :

1<sup>o</sup> Demande du candidat écrite et rédigée par lui ;

2<sup>o</sup> Expédition de l'acte de naissance du candidat ;

3<sup>o</sup> Certificat de bonne conduite délivré par le maire de la résidence du candidat ;

4<sup>o</sup> L'engagement pris par la famille de subvenir aux frais d'entretien du candidat, pour le cas où il serait admis et pendant tout le temps de son surnuméariat.

Toutes ces pièces devront être établies sur papier timbré et les trois dernières dûment légalisées.

Nul n'est admis à concourir avant dix-neuf ans ou après vingt-neuf ans.

LONGUE. — Depuis quelque temps, le sieur Duchemin, cultivateur, s'apercevait qu'on lui volait des choux dans un champ. Jeudi soir, il se mit en embuscade avec un fusil chargé de gros plomb. Bientôt, apercevant une forme humaine, il tira à la distance de 30 mètres. Un cri se fit entendre : Duchemin avait failli tuer raide son propriétaire. C'est un nommé Joussetin, habitant à Villeronde.

connu qui le retint. Ce fut tout le contraire. Il ne se tint point parce que Bertrand lui faisait l'effet d'une mauvaise nature, mais, au contraire, parce qu'il le crut revenu en ce moment et à la suite d'un amour sincère à des sentiments de délicatesse.

Il le sentait, en outre ; les confidences de son camarade lui causaient de la tristesse. Il n'était pas envieux ; cependant, une peine, il ne savait pas bien laquelle, venait de se glisser en lui et avait comme effleuré son cœur... Il brusqua la fin de l'entretien sur ce sujet.

— Tu prends du café ?

— Parfaitement — dit Bertrand Arpingard, qui s'amusait intérieurement de l'embarras de Raoul et aussi de la jalousie qu'il lui prêtait. — Parfaitement, fais également monter des cartes, nous jouons une partie en savourant ton moka princier.

— C'est cela.

Raoul Deschamps n'avait jamais vu son camarade aussi jovial ; mais s'il avait été un peu physionomiste il eût certainement remarqué la ligne d'ironie méchante, qui plissait les lèvres de Bertrand.

— Le café servi, les cartes sur la table, il répétait encore :

— Que tu es charmant d'être venu !

— Un écarté ?

— Si tu veux !

— N'as-tu pas un procédé pour tourner le roi, Raoul ?

Raoul se mit à rire de cette plaisanterie avec une bonne figure bien franche :

— Certainement, je marque le roi quand je veux.

— Cinquante centimes la partie ?

— Ça va.

Les deux amis se mirent à jouer et bientôt on s'anima. Cette animation du moins gagna Raoul et de son côté elle était bien sincère ; il ne pouvait pas s'imaginer qu'elle n'était que simulée du côté de Bertrand.

Comme pour la seconde fois, et par hasard, Raoul Deschamps tournait le roi, Bertrand lui dit un peu sèchement :

— Ah ! mais non, pas de distraction, je te prie !... Tu ne veux pas, je pense, marquer ce point-là.

— Comment !

— Oui. On s'y prend mieux pour faire ce coup. Tu n'as pas encore assez d'agilité dans le doigté pour brûler ainsi la politesse aux gens.

— Tu ne parles pas sérieusement !...

— Et toi tu veux compter sérieusement ce point ?

— Je te jure que... Oh ! mais après tout je n'ai pas besoin de jurer. Voyons, Bertrand, tu veux rire...

— Je veux si peu rire que je laisse là les cartes,



Duchemin a été arrêté et conduit à la prison de Baugé.  
Le Parquet s'est rendu sur les lieux et s'est livré à une enquête dont nous ne connaissons pas le résultat.

M. Weber, critique musical du *Temps*, publie, dans son feuilleton du 3 décembre, une appréciation, que nous sommes heureux de lui emprunter, sur les œuvres musicales de M. J. Bordier :

« M. J. Bordier, fondateur et directeur des concerts populaires d'Angers, vient de publier une *Méditation sur le septième petit prélude de J.-S. Bach* (ne pas confondre avec les préludes du *Clavecin bien tempéré* où M. Gounod a pris la base de sa *Méditation*).

Le morceau de M. Bordier est écrit pour orchestre complet, avec harpe et orgue ; il est fort bien fait et peut se diviser en trois parties, dont la première est pour harpe et violon-solo, et la dernière pour toute la masse des instruments. L'effet doit être excellent, et je recommande l'œuvre aux sociétés des concerts.

M. Gounod a arrangé sa *Méditation en Ave Maria* ; M. Bordier a fait adapter à la stienne des paroles françaises de M. H. Moreau, imitées du 136<sup>e</sup> psaume : *Super flumina Babylonis*. La partie du chant demande une bonne voix de mezzo-soprano ou de baryton. L'œuvre a été publiée sous différentes formes que voici : sans partie vocale, partition et parties d'orchestre, arrangement pour violon, piano ou harpe, avec harmonium *ad libitum* ; arrangement pour violon, violoncelle, piano ou harpe, avec harmonium *ad libitum* ; avec mezzo-soprano ou baryton, partition et parties d'orchestre : on peut remplacer l'orchestre par l'accompagnement au piano ou par celui du piano, du violon et de l'harmonium. (Chez Durand et Schönewerck).

M. Bordier a fait paraître chez les mêmes éditeurs une *Berceuse* pour flûte ou hautbois, avec accompagnement de piano. Comme l'étendue et le timbre des deux instruments à vent ne sont pas les mêmes, leurs parties sont gravées séparément, avec des modifications légères mais nécessaires. Je signale cette *Berceuse* à M. Taffanel, et je serais bien surpris s'il ne s'en emparait pas pour enrichir le répertoire de son excellente Société de musique de chambre pour instruments à vent.

#### OU EST PASSÉ L'ARGENT ?

Le ministère de l'instruction publique a fait tant de dépenses inutiles et vexatoires pour laïciser à outrance et pour construire, malgré les communes, des écoles qui restent vides, qu'il est à peu près ruiné et que, comme un commerçant en état de cessation de paiements, il en est réduit aux expédients les moins avouables pour se procurer de l'argent.

L'an passé, le Parlement avait voté, au budget de 1888, un crédit spécial de 200 mille francs pour payer les institutrices des écoles maternelles, dans les communes de moins de 2,000 habitants. Cette somme a été dissipée nous ne savons par quels virements tortueux et obscurs, *avant obscur*.

Au lieu de payer les subventions dues et promises, on a écrit aux communes intéressées, et cela à la fin de novembre, pour leur dire qu'on ne paierait pas leurs directrices de salles d'asiles en 1888, et que les communes aient à créer des ressources pour faire face à cette dépense de l'année 1888, qui n'a plus que trois semaines à courir. On affectait même de grands airs de protection magnifique en leur offrant une aumône dérisoire de 400 francs.

Beaucoup de petites communes ne sachant comment se défendre contre ces injonctions malhonnêtes, ont cédé et ont perdu leur subvention dans cette faillite ministérielle. Elles sont véritablement volées. D'autres ont réclamé. La crainte de voir porter à la tribune cette preuve de ruine et cette violation des engagements les plus solennels a décidé le ministre à capituler et à revenir sur son refus de payer. Mais, demain, ces agissements pouvaient recommencer. Le ministre a prétendu, devant la Chambre, qu'il n'avait donné, en 1888, qu'un secours. Pourquoi pas un prêt ? Pour un peu, le ministre Lockroy, auteur de joyeux vaudevilles, aurait demandé le remboursement avec l'intérêt. C'est dans les *Salimbanques* ou dans l'*Auberge des Adrets*, peut-être, que ce ministre a étudié l'art de faire payer ses dettes par les créanciers eux-mêmes. C'est pour couper court au renouvel-

lement de ces procédés de Robert Macaire ou de Ducantal sans bonne foi, manifestement contraires à la loi, que M. de Soland, député de Maine-et-Loire, a reproduit l'amendement qu'il avait déjà présenté et soutenu l'année dernière. La commission du budget lui a donné gain de cause, et ni le directeur de l'enseignement primaire, M. Buisson, ni le ministre Lockroy n'ont osé répondre. Leur silence est un aveu, et le sort des écoles intéressées reste assuré encore pour l'année 1889, grâce à M. de Soland, député de la Droite.

#### SUICIDE EN CHEMIN DE FER

Avant-hier soir, en faisant le contrôle du train d'Angoulême qui arrive en gare de Poitiers à 9 heures 33, les employés de service ont trouvé, dans un compartiment de seconde classe, un homme jeune encore, assez bien mis et qui venait de se brûler la cervelle.

L'identité du malheureux n'a pu être établie. Il n'avait aucun papier sur lui et avait même pris soin de déchirer le coin de son mouchoir de poche qui portait ses initiales. On n'a trouvé qu'un porte-monnaie contenant une soixantaine de francs.

Le cadavre a été aussitôt transporté à l'Hôtel-Dieu.

#### ÉLÈVES MÉCANICIENS

Le *Journal officiel* vient de publier la liste des jeunes gens admis à l'École des mécaniciens de la flotte, à Brest. 67 sont admis. Les 2 premiers de la promotion et 8 des 40 premiers, savoir 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 10, sont des élèves des Ecoles des Frères de Brest et de Quimper, qui ont en outre les numéros 12, 13, 22, 23, 30, 34, 36, 56 et 58. Voilà un concours inattendu, dont le résultat ne peut être contesté et tout à l'honneur des congréganistes.

#### La Grève à Fougères

On lit dans le *Journal de Fougères* du 8 décembre :

« Certains fabricants de chaussures de notre ville s'étaient syndiqués pour établir un tarif uniforme du prix de la main-d'œuvre. La semaine dernière, ces fabricants résolurent de réduire, dans une notable proportion, le prix de certains travaux de main-d'œuvre.

Leurs ouvriers, qui s'étaient syndiqués à leur tour, résolurent de se mettre en grève si les réductions étaient maintenues. Dès lundi dernier, quelques fabricants avaient déjà consenti à rétablir les anciens tarifs, mais ils étaient liés par leurs engagements et ne pouvaient revenir sur la réduction imposée, que si tous leurs collègues syndiqués y consentaient également. Cet accord général a été très difficile à obtenir, et, dès lundi, les ouvriers de six fabriques de chaussures étaient en grève.

Aujourd'hui la grève est terminée ; les fabricants ont cédé, les anciens tarifs sont rétablis, sauf quelques modifications insignifiantes, mais la ville de Fougères a eu ses journées.

Les esprits sont encore trop surexcités, les têtes trop échauffées, pour que nous puissions aujourd'hui tirer la moralité qui se dégage de la grève ; nous y reviendrons un autre jour, lorsque le calme sera rétabli. La prudence nous fait un devoir, à l'heure actuelle, de raconter les faits sans les apprécier.

Dès mardi dernier, l'effervescence grandissait visiblement ; des groupes d'ouvriers stationnaient devant les fabriques en grève et s'opposaient à ce que d'autres ouvriers pussent y aller prendre de l'ouvrage.

Mercredi, les soldats du train des équipages, consignés depuis lundi matin, sont envoyés en patrouille par la ville, quelques détachements sont envoyés à la porte des fabriques pour les protéger ; vers une heure, une patrouille à cheval arrive devant la fabrique de M. Houssay, rue de Nantes, où stationnent de 5 à 600 grévistes ; quelques-uns ont arraché les planches d'une palissade et semblent disposés à s'en servir comme d'armes défensives contre les soldats. Les chevaux, pressés par la foule, se cabrent, les soldats paraissent irrités, le moindre incident aurait pu amener de grands malheurs.

Un officier du train arrive et emmène sa patrouille qui, composée de dix jeunes recrues seulement, n'eut certes point résisté à la foule.

Le soir, les ouvriers se sont promenés

en ville, par groupes nombreux de 50 à 400 personnes, en chantant la *Marseillaise* et la *Carmagnole*. Ils attendaient la décision des patrons qui devaient, le lendemain, leur faire connaître s'ils consentaient au rétablissement des anciens tarifs.

Judi, dans la matinée, les patrons déclarent maintenir la réduction qu'ils avaient voulu imposer. On sait cependant que cette décision n'a pas été prise que parce qu'un ou deux fabricants ont refusé de rétablir le tarif ancien, et la colère des ouvriers se tourne uniquement contre ces derniers. La fabrique de M. Houssay est pour ainsi dire assiégée, la grille en fer qui ferme la cour de la maison particulière de M. Houssay est presque déscellée ; une grêle de pierres est lancée sur cette maison dont plusieurs vitres sont brisées : il est environ trois heures du soir.

Vers cinq heures, une bande de 5 à 600 ouvriers se forme et parcourt les principales rues de la ville en chantant la *Marseillaise* et le *Ça ira*. Cette foule était armée de grosses triques arrachées à la palissade en claire-voie de M. Gâté.

Cette bande revint devant la fabrique de M. Houssay, proférant contre lui des menaces et lançant des pierres sur sa maison.

Quatre soldats faisant partie d'une patrouille ont été blessés et sont actuellement à l'hôpital ; un gendarme aussi a reçu une contusion. Aucune de ces blessures n'est grave.

Vers 8 ou 9 heures, le bruit se répand que M. Houssay cède enfin et que la grève va finir. Les ouvriers accueillent cette nouvelle avec joie et se retirent. Cependant cette nouvelle était prématurée, car ce n'est que vendredi que l'accord définitif est enfin intervenu.

La grève est donc finie, mais pour combien de temps ?

Notre ville, il n'y a pas d'illusion à se faire, a couru de graves dangers et il eut suffi de bien peu de chose pour amener une effusion de sang. Tout encore est en ébullition et l'heure n'est pas venue d'apprécier les faits que nous venons de raconter.

Fougères est une ville qui tombe.

#### FAITS DIVERS

##### UNE BONNE HISTOIRE

La peur du boulangisme prend des proportions extraordinaires, et la province, que nous supposons à l'abri de la contagion, n'est pas moins affolée que la capitale.

L'histoire suivante en est la preuve irréfutable ; elle nous arrive en ligne droite du bon pays d'Auvergne.

Le maire conservateur d'une petite commune du Cantal, marié dernièrement, sa fille à un boulanger, fils et frère de boulanger, lorsqu'un loustic quelconque imagina d'écrire au journal républicain d'Aurillac qu'une manifestation boulangiste, à la tête de laquelle étaient le maire et le conseil municipal, venait d'avoir lieu à la commune de X.

Le journal en question donne dans la fumisterie et fait un article fulminant contre cette tentative de révolution.

De son côté, le préfet, pris de peur, avala la pilule et dépêche aussitôt une légion de gendarmes pour faire une enquête très sérieuse sur les graves événements qui lui sont signalés.

On devine la tête des enquêteurs à leur arrivée dans la paisible commune de X...

Tous les boulangistes, reposés des fatigues de la noce, s'étaient remis au pétrin !

Le plus léger commentaire affaiblirait la saveur de cette équipée, dont nous garantissons l'exactitude rigoureuse.

Bornons-nous à dire que les habitants du Cantal en rient encore.

##### PONT DE 37 KILOMÈTRES

Les projets d'un pont sur la Manche viennent d'être approuvés par la Commission internationale anglaise et française.

Ce pont, le plus important du monde, aurait 87 kilomètres de longueur, les travées seraient de 550 à 600 mètres, et le tablier serait élevé de plus de 50 mètres au-dessus de la mer. Sur chaque pile, construit en fer et en maçonnerie, on installerait un phare électrique.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 11 décembre.

Le succès considérable de l'emprunt russe exerce une heureuse influence sur le marché. Le 3 0/0 remonte à 83.15 ; le 4 1/2 0/0 à 103.95.

L'action du Crédit Foncier est très demandée à 1,365. Les obligations foncières et communales sont bien soutenues. Parmi ces obligations, les foncières 1885 sont spécialement à recommander à cause des bas prix par rapport aux obligations similaires.

La Société Générale a inscrit à 467.50. L'emprunt russe a été couvert 5 fois 1/2, les seules souscriptions françaises ont atteint 1,163,500,000 francs.

Il ne reste que peu de temps avant la clôture de la souscription aux obligations à lots de Panama. Nous pensons que l'appel de M. de Lesseps aura été entendu et que les intéressés auront compris la nécessité d'un dernier effort pour assurer la réalisation de l'entreprise. Nous rappelons que le chiffre minimum de 400,000 titres doit être atteint pour permettre à la Compagnie de continuer les travaux. Les ingénieurs, le personnel et les entrepreneurs travaillent sans relâche. Ce n'est pas au moment où l'on touche au but que les actionnaires et obligataires se laisseront ébranler par des attaques qu'ils ont dédaignées pendant huit ans.

Très bons achats sur l'Est-Oregon vers 64 fr. Le dividende de 3.15 sera payé à partir du 15 décembre et on sait que ce dividende représente le résultat de 4 mois d'exploitation.

L'obligation des Immeubles est demandée à 377. Comme elle est remboursable à 1,000 fr., elle peut être considérée comme une obligation à lots.

L'obligation des Chemins de fer Economiques est à 360.

#### La vie sédentaire

La vie sédentaire, le travail de bureau, le manque d'exercice, produisent une perturbation dans l'organisme. On éprouve constipation, embarras d'estomac, manque d'appétit, maux de tête ; la digestion se fait mal ; on est congestionné. Pour prévenir ou pour combattre ces diverses affections, nous ne saurions trop vous engager à faire usage des *Pilules Gicquel*, qu'il vous sera facile de vous procurer dans toutes les pharmacies, au prix de 1 fr. 50 la boîte.

#### Théâtre de Saumur

Tournée artistique sous la direction A. CHARTIER.

JEUDI 13 Décembre 1888

Par autorisation spéciale de la Société des Auteurs, avec le concours de :

M. MENDASTI, de l'Odéon ; M<sup>lle</sup> ANDRIEU, du Vaudeville ; M<sup>lle</sup> CHALBOS, du Gymnase ; M. PAUL CAYOL, de la Gaîté ; M. MARTIN, du Châtelet ; M. HUARD, de l'Ambigu.

L'immense succès de la Porte-Saint-Martin

LA

#### GRANDE MARNIÈRE

Pièce en 8 tableaux, de M. Georges OHNET, auteur du *Maître de Forges*.

M. CAYOL remplira le rôle de *Carvajal*. — M. MENDASTI celui de *Pascal*. — M. HUARD celui de *Cassegrain*. — M<sup>lle</sup> CHALBOS celui de *Antoinette*.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

#### Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 9 décembre 1888.

Versements de 130 déposants (17 nouveaux), 32,224 fr. ».

Remboursements, 18,734 fr. 30.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

#### Francis VÉLCKER

Peintre-Photographe de MM. les Officiers de Cavalerie SAUMUR

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à propos des étreintes il pourra faire, au moyen d'un procédé nouveau, à toute personne qui le désirera,

#### UN PORTRAIT

MESURANT 40 SUR 50 CENT. TOUT ENCADRÉ

Au prix de 30 francs

Cartes visite depuis 10 fr. la douzaine, miniatures, peintures à l'huile sur toile de toutes dimensions.

Reproduction de gravures et anciennes photographies.

Portraits au charbon inaltérable. Fonds aristotypes. — Pose instantanée. Ressemblance garantie.



LISEZ

LE TRIBOULET

PADI GODRT, propriétaire-gérant.



Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION, En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire, Le DIMANCHE 23 Décembre 1888, à midi

### UNE MAISON

Située au Pont-Foucard, commune de Bagneux, Ayant appartenu à M. RAIMBAULT, Sur la mise à prix de 8,500 fr. On pourra traiter, avant l'adjudication, en s'adressant à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE Le Dimanche 17 décembre 1888, à midi, En l'étude de M<sup>e</sup> LE BARON,

### UNE GRANDE MAISON

Avec vaste magasin à deux ouvertures, Sise à Saumur, rue du Puits-Neuf, 21. GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT. On pourra traiter avant l'adjudication. S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

### A VENDRE à l'amiable,

1<sup>ent</sup>. La MÉTAIRIE DE L'ANERIE, située commune d'Allonnes, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, vignes, prés et bois taillis, et contenant environ vingt-huit hectares.  
2<sup>ent</sup>. La MÉTAIRIE DE L'AINAY, située en la commune d'Allonnes et par extension commune de Neuillé, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes, prés, bois taillis et landes; le tout d'une contenance d'environ trente-deux hectares.  
3<sup>ent</sup>. La MÉTAIRIE ET MOULIN DU PETIT-MOULIN DU BELLAY, commune d'Allonnes, comprenant bâtiments de l'usine, bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres et prés, d'une contenance de dix hectares environ.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

### A LOUER

De suite ou pour Noël 1888 LE SECOND ÉTAGE D'UNE MAISON Sise à Saumur, rue de la Comédie, n° 23, Avec cave, mansardes et grenier. S'adresser, pour renseignements et traiter, à M<sup>e</sup> LE RAY, avoué à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

### A Louer présentement

UNE JOLIE PETITE MAISON Rue du Marché-Noir. S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire à Montsoreau.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION A la Mairie de Bagneux, Le DIMANCHE 30 décembre 1888, à midi:

- 1<sup>o</sup> Une Petite Maison avec Jardin bien planté, de 11 ares, au Pont-Foucard, commune de Bagneux, ancienne route de Doué;
- 2<sup>o</sup> Une Vigne avec chambre, pressoir et cave, de 1 hectare 22 ares, aux Varennes, commune de Saumur;
- 3<sup>o</sup> Un Pré de 29 ares 74 centiares, à Beaulieu, commune de Dampierre.

### MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochain Rue d'Alsace, 27. S'adresser à M. Paul GUÉBIN, rue d'Alsace, 29.

### A CÉDER

PRÉSENTEMENT UNE VASTE EXPLOITATION DE CARRIÈRES DE TUFFEAUX Sise à Saint-Cyr-en-Bourg, A proximité de la gare de Saint-Cyr et des ports de Saumoussay, sur le Thouet. S'adresser à M<sup>e</sup> veuve CLAVEAU, à Saint-Cyr-en-Bourg.

### GRAINS ET FOURRAGES

L. BRUNET 23, rue de la Petite-Bilange.

Livraison à domicile par n'importe quelle quantité et à des prix très bon marché.

Prix spécial pour l'année.

QUINCAILLERIE **ROLLAND Frères** 5, rue d'Orléans SAUMUR Cuisiniers; poêles; Salamandres à feu visible; Bourrelets pour portes; Paille de fer, le paquet, 50 cent.

### CIDRES

M<sup>me</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vend à la commission des cidres provenant de Linières-Bouton, vendus 30 francs la barrique rendus, gare Saumur. Ces cidres sont expédiés directement de la propriété. Cidres de Bretagne et Normandie, 36 francs, rendu, à domicile.

### ACCORDS ET RÉPARATIONS DE PIANOS

**Alfred PERRY** ACCORDEUR - ÉGALISEUR A Montreuil - Bellay, Représentant de la maison OURY, de Paris. Accords, réparations, vente de pianos neufs et d'occasion. S'adresser au bureau du journal.

## MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, Place Bilange, Saumur **PILLET-BERSOULLÉ, SUCC<sup>r</sup>**

Accordeur - Égaliseur de la Maison PLEYEL. — Fournisseur de l'École de Cavalerie.

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'en sa qualité de représentant de la Maison PLEYEL, il pourra vous offrir un grand choix de pianos neufs et d'occasion, de tous facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Vous trouverez également des harmoniums et des instruments de toutes sortes, ainsi que 500 partitions à choisir pour les abonnés à la lecture musicale. Grand choix de musique pour vente et location.

Accords, réparations, échanges et locations de pianos.

### MAISON DE CONFIANCE

Direction Générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

### VENTE

### D'Objets Mobiliers

HORS DE SERVICE

Provenant du Ministère de la guerre.

Le SAMEDI 22 décembre 1888, à une heure de l'après-midi, dans la cour des bureaux du Génie et à l'Arçonnerie de Saumur, il sera procédé, en présence de M. le Sous-Intendant militaire, à la vente aux enchères publiques des objets hors de service ci-après désignés, provenant tant de l'École de cavalerie que de la 5<sup>e</sup> compagnie de remonte et des services du Génie et de l'Arçonnerie, à Saumur, savoir:

42 selles, 70 paires de bottes, 20 couvertures de cheval, 20 vestes ou vareuses, 841 grammes de galons d'or et d'argent, pantalons, képis, schakos, calottes, linges, vieilles étoffes, papiers divers, outils et ustensiles de toute sorte, 2,115 kilogrammes de débris de cuirs, 80 mètres cubes de bois de chauffage, bois d'arçons, métaux divers, etc., etc.

5 0/0 en sus du prix, pour divers frais.

Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE.

### A VENDRE

CHIENNE MOUTON, 16 mois, pure race, sortant du Jardin d'acclimatation, et plusieurs petits chiens de poche.

S'adresser à M. TOURNET, rue d'Orléans, 53.

### PINCE-NEZ

LUCIEN CERF

Ne tombant jamais du Nez

Ce pince-nez est plus fixe que les lunettes. Il tient sur tous les nez, ne glisse jamais.

VENDU PARTOUT 7 FR. PRIX : 4 FR.

Seule maison autorisée pour la vente du PINCE-NEZ-LUCIEN CERF, chez M. Em. ROCHEREAU, horloger-bijoutier, 1, rue du Marché-Noir, Saumur.

### REPRÉSENTANT SÉRIEUX

est demandé par maison de VINS de Bordeaux. Ecrire aux initiales J. M. J. A. Société des Annonces, Grand-Théâtre, Bordeaux.

LA **Régisse Sanguinède** GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion. 0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

Couronnes Funéraires en tous Genres SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANGIENNE MAISON COPIT

### COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc. ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

G. DOUESNEL

P. ANDRIEUX, Succ<sup>r</sup>.

### CHOCOLATS FELIX POTIN

Escompte 5 0/0 par 5 kil. depuis le n° 3.

### CAFÉS GRILLÉS

Escompte 3 0/0 sur 2 kil. 500.

### VENTE ET LOCATION DE PIANOS

### HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins des pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

### EPICERIE PARISIENNE

M<sup>on</sup> **IMBERT et Fils**

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

### PRIX DES FROMAGES

GRUYÈRE extra..... le demi kilog.	» 95
GRUYÈRE Emmenthal Suisse,	» 1 20
ROQUEFORT (société des Caves),	» 1 60
Véritable BRIE, première qualité,	» 1 40
CAMEMBERT..... la pièce	» 60
CAMEMBERT, première qualité .....	» 70

Saumur, imprimerie de PAUL GODÉT.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 DÉCEMBRE

Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>d</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>d</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>d</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>d</sup>	Dernier cours.
3 % .....	83	83 10	Est .....	785	786 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien .....	522	523
3 % amortissable .....	85 75	86	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1282 50	1280	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	528	528	Est .....	390	393 75
3 % (nouveau) .....	—	—	Midi .....	1178 75	1177 50	— 1865, 4 % .....	524 50	524 50	Midi .....	404 50	404
4 1/2 % (nouveau) .....	103 60	103 65	Nord .....	1635	1635	— 1869, 3 % .....	407 75	407 75	Nord .....	416	415
Obligations du Trésor .....	512 50	508	Orléans .....	1230	1230	— 1871, 4 % .....	400	400	Orléans .....	405 50	405 25
Banque de France .....	3900	3935	Ouest .....	907 50	907 50	— 1875, 4 % .....	514 50	514 50	Ouest .....	401 75	402
Société Générale .....	465	460	Compagnie parisienne du Gaz.	1405	1410	— 1876, 4 % .....	514 50	515	Paris-Lyon-Méditerranée ..	405	404 25
Comptoir d'escompte .....	1080	1050	Canal de Suez .....	3192 50	3195	Bons de liquid. Ville de Paris.	517	521 50	Paris-Bourbonnais .....	398 50	399 25
Crédit Lyonnais .....	610	605	C. gén. Transatlantique .....	582 50	582 50	Obligat. communales 1879.	474	476	Canal de Suez .....	588 50	585
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1370	1368 75	Russe 5 0/0 1870 .....	100 75	100 50	Obligat. foncières 1879 3 %	474	478 50	Panama 6 0/0 .....	340	340
Crédit mobilier .....	430	435				Obligat. foncières 1 88 3 %	392	393			
Canal Intér.-Panama .....	156 25	147 50									

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godét.

Hôtel-de-Ville de Saumur